

# Rénovation de la salle des ventes

- Début des travaux: janvier 2017
- Fin: octobre 2018
- Montant des travaux: 831 135 €TTC
- Objectifs:
  - ✓ Amener de la lumière (ouverture de la verrière)
  - ✓ Ventiler (climatisation double flux)
  - ✓ Isoler (remplacement des menuiseries)
  - ✓ Mise aux normes d'accessibilité (rampe PMR, ascenseurs et sanitaires accessibles)
  - ✓ Sécuriser (contrôle d'accès et chambre forte)
  - ✓ Équiper en salle de conférence (vidéo, 182 sièges amovibles)
- Coût du désamiantage : 122 067 €TTC + 29 976 €TTC

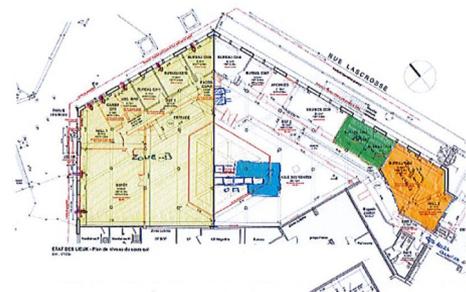
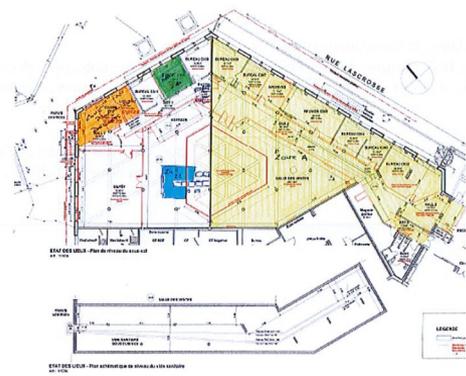


# Marché de désamiantage n°1 niveau 3

- ✓ Repérage amiante avant travaux sur la base du projet de maîtrise d'œuvre: dalles, colle de sol et joints mastic des vitrages amiantés
- ✓ Critères de sélection du marché public pour l'ensemble des lots :
  - ✓ 40 points pour le prix
  - ✓ 60 points pour la valeur technique
    - ✓ 15 points - mode opératoire envisagé
    - ✓ 15 points - fourniture des précisions et fiches techniques demandés
    - ✓ 15 point - moyens matériels et humains adaptés au chantier
    - ✓ 10 points - proposition d'un planning tenant compte du planning DCE
    - ✓ 10 points - gestion des déchets de chantier
- ✓ 8 candidats, celui qui a été choisi a la meilleure note technique

# Désamiantage n°1

- Désamiantage en 2 zones pour le décapage des revêtements de sol et l'enlèvement des châssis des fenêtres – chantier fermé et stockage des déchets à l'intérieur
- 515 m<sup>2</sup> de dalle et colle de sol et 27 châssis vitrés - 6 personnes - durée 3 semaines



# Désamiantage n°2 niveau 2

- En phase démolition suspicion de présence d'amiante dans les gaines de ventilation, arrêt du chantier (3 mois) et confirmation après analyse des matériaux de présence d'amiante fibralith
- Consultation d'entreprise et nouveau marché de désamiantage méthodologie : confinement par zone, encapsulage des conduits avec du polyane puis descellement  
- 14 gaines - 3 personnes - durée 10 jours



# Difficultés rencontrées et questions induites

- Intérêt du bon repérage en amont conformément au projet de maîtrise d'œuvre (éviter les surcoûts, retards et l'exposition des ouvriers)
- Formation des ouvriers au repérage, reconnaissance de l'amiante et conduite à tenir en cas d'intervention accidentelle sur des matériaux
- Choix des bons critères pour le marché public, critère technique prédominant
- Intégrer le surcoût du désamiantage dans le chiffrage de l'opération (ici 18%)